



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon le règlement (CE) 453/2010 modifiant le règlement (CE) 1907/2006 REACH

ETABLISSEMENTS PINTAUD

Produit : OGIX PRO

Date d'impression : 26/06/2013

Page 1 (8)

1 – IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

1.1 Identificateur de produit OGIX PRO 9.6% CA

1.2 Utilisation identifiée pertinente du mélange et utilisations déconseillées

Produit pour le blanchiment, la désinfection et la désodorisation

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la FDS

ETS PINTAUD, rue Maurice Pintaud, 16230 MANSLE

Numéro de téléphone : 05.45.22.43.21

Numéro de fax : 05.45.22.43.25

Courriel : HPintaud@wanadoo.fr

1.4 Numéro appel urgence : 01.45.42.59.59 (INRS – ORFILA) ou contacter le Centre antipoison

2 – IDENTIFICATION DES DANGERS

Selon la Directive Préparations Dangereuses 1999/45/CE

2.1 Classification du mélange

- Xi Irritant
- N Dangereux pour l'environnement

2.2 Eléments d'étiquetage



Xi - Irritant



N - Dangereux pour l'environnement

- Irritant pour les yeux et la peau
- Très toxique pour les organismes aquatiques
- Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique (chlore)
- Après contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau
- En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
- En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant 10 minutes et consulter un spécialiste.

*Produits grand public

- Conserver hors de portée des enfants.
- Attention ! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits; des gaz dangereux (chlore) peuvent se libérer.

Version :

5

tél : 05 45 22 43 21

Date de la version :

janvier 2013

fax : 05 45 22 43 25



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon le règlement (CE) 453/2010 modifiant le règlement (CE) 1907/2006 REACH

ETABLISSEMENTS PINTAUD

Produit : OGIX PRO

Date d'impression : 26/06/2013

Page 2 (8)

*Produits professionnels

- Ne pas mélanger avec les acides
- Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/ la FDS.

2.3 Autres dangers

Non concerné

3 – COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

3.1 Mélange

Mélange aqueux d'hypochlorite de sodium à 9,6 % de chlore actif

Composant : Hypochlorite de sodium (en % chlore actif) - NaClO –
Numéro d'enregistrement REACH partiel : 01-2119488154-34
Numéro CAS : 7681-52-9

Classification du composant principal :

- Selon DSD (67/548/CEE) : C, N, R : 31, 34, 50 – R31>5%
- Selon CLP ((CE) 1272/2008) corrosion cutanée 1B, H314
Toxicité aquatique aigue 1, H400, EUH031 >5%

(Le pourcentage de chlore actif est exprimé en poids/poids)

4 – PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

- En cas d'ingestion, appeler le médecin ou le centre anti-poisons (ne pas faire vomir). Rincer la bouche la bouche.
- En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant 10 minutes et consulter un spécialiste.
- En cas de contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Enlever les vêtements souillés
- En cas d'inhalation (par mélange de concentré de Javel avec d'autres produits) faire sortir à l'air frais et couvrir pour se réchauffer

4.2 Principaux symptômes et effets aigus et différés

- Irritation des yeux et des muqueuses en l'absence de rinçage immédiat.
- En cas de mélange avec les acides ou l'ammoniaque, risque de gêne respiratoire par inhalation.

5 – MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Mélange ininflammable. A choisir en fonction du type d'incendie environnant.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon le règlement (CE) 453/2010 modifiant le règlement (CE) 1907/2006 REACH

ETABLISSEMENTS PINTAUD

Produit : OGIX PRO

Date d'impression : 26/06/2013

Page 3 (8)

5.2 Dangers particuliers résultants du mélange

Pas de risques spécifiques, mais favorise la combustion des produits combustibles.

5.3 Conseils aux pompiers

Porter des équipements de protection (vêtements, masque, ...) pour les produits chimiques.

6 – MESURE A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

En cas d'utilisation prolongée : port de gants et de lunettes adaptés recommandés et aération des locaux concernés.

En cas de port de lentilles, le port de lunettes est recommandé.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Pas de versement important directement dans le milieu naturel

6.3 Méthode et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir le liquide à l'aide d'un produit absorbant non combustible (terre absorbante, sable...) dans des récipients adaptés en vue de l'élimination des déchets.

6.4 Référence à d'autres sections

Voir sections 8 et 13

7 – MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Eviter le contact avec les yeux ou la peau.
- Ne pas transvaser dans un emballage alimentaire.
- Utiliser le mélange dilué seul dans l'eau froide.
- Ne pas mélanger avec d'autres produits en particuliers acides (ex : détartrants).

Remarque : le produit pur peut endommager les vêtements.

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

- Conserver hors de la portée des enfants.
- Conserver dans un endroit frais à l'abri de la lumière et du soleil.
- Ne pas entreposer auprès de produits oxydants ou acides (voir chapitre 10).
- Conserver dans l'emballage d'origine.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon le règlement (CE) 453/2010 modifiant le règlement (CE) 1907/2006 REACH

ETABLISSEMENTS PINTAUD

Produit : OGIX PRO

Date d'impression : 26/06/2013

Page 4 (8)

7.3 Utilisation finale particulière

Suivre les indications mentionnées sur l'étiquette.

8 – CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Valeur limite d'exposition : non concerné.

8.2 Contrôles de l'exposition

En cas de manipulations de quantités importantes, le port de gants et de lunettes adaptés est conseillé.

9 – PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect :	liquide jaune transparent
Odeur :	de javel caractéristique
Seuil olfactif :	pas de données spécifiques
pH :	> 11
Point de fusion/Point de congélation	pas de données spécifiques
Point d'ébullition :	non applicable
Point d'éclair :	non applicable
Taux d'évaporation	pas de données disponibles
Inflammabilité :	inflammable
Limites d'explosivité :	non applicable
Pression de vapeur :	pas de données disponibles
Densité de vapeur :	pas de données disponibles
Densité relative :	1.12 à 1.17 à 20° C
Solubilité	totale dans l'eau
Coefficient de partage n-octanol/eau :	non applicable
Température d'auto-inflammabilité :	non applicable
Température de décomposition :	en cours d'étude
Viscosité :	similaire à celle de l'eau
Propriétés explosives	non applicable
Propriétés comburantes	pas de données disponibles

9.2 Autres Informations Non applicable



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon le règlement (CE) 453/2010 modifiant le règlement (CE) 1907/2006 REACH

ETABLISSEMENTS PINTAUD

Produit : OGIX PRO

Date d'impression : 26/06/2013

Page 5 (8)

10 – STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité

Réagit avec les acides, les oxydants, les réducteurs

10.2 Stabilité Chimique

Sensible à la température

Stable dans les conditions normales de stockage

10.3 Possibilités de réactions dangereuses

Avec les acides : au contact d'un acide dégage un gaz toxique (chlore).

Avec certains oxydants, tels que l'acide trichlorocyanurique et ses sels sous forme solide.

Avec des produits réducteurs : ammoniacque et dérivés azotés.

10.4 Conditions à éviter

Exposition à des températures élevées

10.5 Matières incompatibles

La plupart des métaux, les acides, les oxydants et les réducteurs.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Chlore (en cas de mélange avec des produits acides)

11 – INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

-Irritant pour les yeux et la peau

- Risques d'irritation oculaire sérieuse (conjonctive, cornée) en cas de contact avec les yeux

- Risques d'irritation sur la peau en cas de contact prolongé.

- Risques d'irritation gastroduodénale avec douleurs, nausées et vomissements en cas d'ingestion.

12 – INFORMATIONS ECOLOGIQUES

12.1 Toxicité :

Très toxique pour les organismes aquatiques.

Daphnia magna CE50, 48h : 1.1 mg/l mélange à 5% hypochlorite de sodium

Composant principal :

Poissons CL50, 96h (selon les espèces) : 0.01 – 0.1 mg/l de chlore actif

Invertébrés aquatiques CE50, 48h (selon les espèces) : 0.01 – 0.1 mg/l de chlore actif

Daphnia Magna CE50, 48h : 0.141 mg/l de chlore actif – Cérodaphnia CE50, 48h : 0.035 mg/l de chlore actif



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon le règlement (CE) 453/2010 modifiant le règlement (CE) 1907/2006 REACH

ETABLISSEMENTS PINTAUD

Produit : OGIX PRO

Date d'impression : 26/06/2013

Page 6 (8)

12.2 Persistance et dégradabilité

Non persistant. Subsiste peu de temps dans l'environnement.

Les produits de dégradation sont essentiellement du chlorure de sodium et de l'oxygène.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Non bio accumulable

12.4 Mobilité dans le sol

Substance très mobile dans le sol

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Non applicable pour la substance.

12.6 Autres effets néfastes

Non applicable pour la substance

13 – CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1 Méthode de traitement des déchets

- Pas de déversement important directement dans le milieu naturel (eaux de surface ou sol) ou dans les égouts
- En utilisation normale, aucun effet sur les stations de traitements des eaux collectives.
- Eliminer l'emballage vide conformément aux prescriptions du règlement municipal d'élimination des déchets
- Pas de déversement important directement dans le milieu naturel (eaux de surface ou sol) ou dans les égouts.
- En utilisation normale, aucun effet sur les stations de traitement des eaux collectives.

14 – INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1 Numéro ONU

De la substance UN : 1791

14.2 Nom d'expédition des Nations Unies

De la substance : 1791 HYPOCHLORITE DE SODIUM

14.3 Classe de danger pour le transport

Classe 8



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon le règlement (CE) 453/2010 modifiant le règlement (CE) 1907/2006 REACH

ETABLISSEMENTS PINTAUD

Produit : OGIX PRO

Date d'impression : 26/06/2013

Page 7 (8)

14.4 Groupe d'emballage

Groupe d'emballage III

14.5 Code tunnel

E

14.6 Dangers pour l'environnement

Très toxique pour les organismes aquatiques

14.7 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.8 Transport en vrac (convention Marpol 73/78)

Non applicable

Autres informations :

A.D.R et IMDG :

Quantités limitées en emballages combinés : emballage individuel < 5l et quantité totale par colis <30 kg
ou caisse présentoir < 20kg. → Marquage spécial

IATA :

Possibilité de transport aérien extrêmement restreinte

15 – INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1 Règlements/Législations particulières au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlement 1907/2006 sur REACH

Directive 96/82/CE sur SEVESO : n°1172

15.2 Evaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée pour le composant principal.

16 – AUTRES INFORMATIONS

-Xi IRRITANT

-N Dangereux pour l'environnement

-R31 Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique

-R36/38 Irritant pour les yeux et la peau

-R 50 Très toxique pour les organismes aquatiques

Collectivités

-S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste

Version :

5

tél : 05 45 22 43 21

Date de la version :

janvier 2013

fax : 05 45 22 43 25



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon le règlement (CE) 453/2010 modifiant le règlement (CE) 1907/2006 REACH

ETABLISSEMENTS PINTAUD

Produit : OGIX PRO

Date d'impression : 26/06/2013

Page 8 (8)

-S46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette

-S50 Ne pas mélanger avec les produits acides

-S61 Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales /la FDS

Grand public

-S2 Conserver hors de la portée des enfants.

-S26 En cas de contact avec les yeux, laver abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste

-S46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Attention ! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore).

Texte des phrases R mentionnées sous les chapitres 2 et 3 :

R 31 : Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.

R34 Provoque des brûlures

R 50 : Très toxique pour les organismes aquatiques

Texte des phrases CLP mentionnées dans le chapitre 3 :

H314 : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves

H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques

EUH031 : Au contact d'un acide dégage un gaz toxique

Cette fiche a été rédigée selon le règlement (CE) 453/2010 modifiant le règlement (CE) 1907/2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH).

Elle complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas.

Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date de publication de cette fiche. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement courus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer des textes réglementant son activité. Il doit prendre sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

Remplace la version précédente de mars 2012